



Succession sans le livret de famille de ma mère

Par **Kalamity**, le **14/12/2012** à **13:14**

Bonjour.

Ma mère est décédée, mon père est décédé depuis longtemps, et elle avait perdu le livret de famille. Nous avons fait avec mon unique frère un certificat d'hérédité mais il se trouve que ma mère avait environ 10 000€ sur son compte et la banque demande l'intervention d'un notaire. Mais le notaire n'ayant pas le livret de famille nous réclame un document de la vente de la maison familiale suite au décès de mon père et nous n'avons aucune trace de ce document et aucune idée du notaire qui a pu suivre l'affaire à l'époque. Que faire ? Y a-t-il un autre recours que de faire appel à un généalogiste ?

Merci d'avance pour vos réponses.